



SNUipp.FSU

L'école maternelle, indispensable !

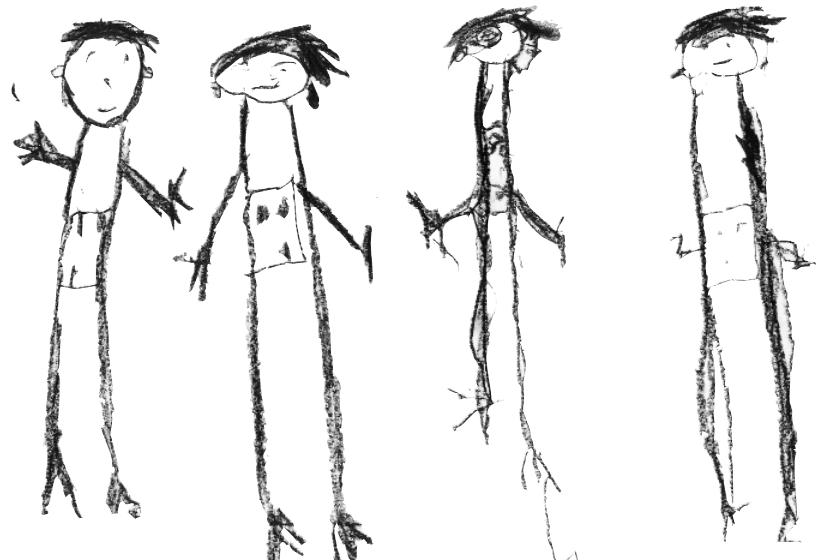
L'école maternelle est un maillon indispensable de la scolarisation. Ainsi, 99,7% des parents y inscrivent leurs enfants dès que ceux-ci ont 3 ans, ou plus tôt lorsque cela est possible. L'école maternelle, lieu de structuration qui permet le passage entre l'environnement familial et le monde scolaire, elle est aussi un lieu de rencontre avec des règles communes et un lieu de construction des savoirs. Ceci en fait un point d'appui pour la qualité de la scolarité ultérieure. L'école maternelle est donc une vraie école, avec des enseignants et des programmes. Les différences entre les enfants sont telles (6 mois d'écart sont plus important à 3 ans qu'à 9 ans !) que la notion de cycle y prend tout son sens. La conscience de soi, l'apparition progressive de la capacité d'abstraction, celle du langage d'évocation, la découverte de son corps et les progrès vers sa maîtrise, déterminent les actes d'enseignement et donnent sa spécificité à l'école maternelle.

Les programmes de 2002 ont consacré une place essentielle à la maîtrise de la langue : verbalisation, catégorisation et conceptualisation sont au cœur de l'acte professionnel

d'enseignement. Or, dans des classes aux effectifs très lourds, parler chaque jour avec chacun des élèves, issus de milieux différents, avec des histoires familiales et un rapport au langage différents, relève ou de la gageure ou du saupoudrage et beaucoup plus difficilement d'un apprentissage structuré et efficace.

On ne peut donc parler de la scolarisation en maternelle sans parler des conditions dans lesquelles elle s'effectue : des locaux adaptés, les aides multiples dans la classe, la pos-

sibilité d'une meilleure relation aux parents, la possibilité de travailler en groupe, la baisse des effectifs par classe... Aussi, plus que jamais, nous devons faire valoir l'importance de la maternelle pour favoriser la réussite de tous les élèves. Ceci suppose un engagement fort sur les actions prioritaires qui doivent être menées aujourd'hui à l'école maternelle afin de répondre aux besoins des enfants et aux exigences de la société. Cela suppose aussi de lui donner tous les moyens nécessaires.



À l'école maternelle, les moments de vie, en plus d'être des apprentissages de la vie collective sont des objets d'apprentissages scolaires (vocabulaire, chronologie ...). Leur utilité tend à être minorée en raison d'injonctions hiérarchiques et d'une conception trop primarisée de la maternelle.

Les enseignants de maternelle oubliés ?

La maternelle n'est pas une priorité : presque rien dans la loi Fillon, quelques allusions dans le socle commun, quelques recommandations dans le cahier des charges des IUFM, comme « apprendre à connaître les réalités scolaires particulières » qui inclut à la fois la maternelle, l'AIS, les REP dans un seul module de 30 heures... ! Après l'accent mis sur le langage, ces dernières années, l'actualité ne concerne plus l'école maternelle. Il est sûr que tous les PE2 ne pourront pas effectuer un stage en cycle 1. Et pour ce qui concerne la formation continue, aucune des priorités nationales n'était directement liée à la maternelle. Seuls 17% des enseignants de maternelle ont obtenu un stage en 2004-2005, contre 42 % de leurs collègues d'élémentaire, conséquence du peu de stages concernant la maternelle.

En attendant trois ans

Jusqu'à trois ans, les enfants sont majoritairement gardés au sein de la famille et, dans une moindre mesure, par des assistantes maternelles ou dans des structures collectives (crèches et écoles maternelles). Ce qui différencie ces modes de garde, c'est l'importance et la forme de la guidance de l'enfant par l'adulte. À l'école, l'enseignant fait en sorte que l'enfant fasse et trouve par lui-même pour apprendre ; en crèche, c'est l'éveil dans un but de bien-être ; chez les assistantes maternelles, la guidance est plus forte et tend même à faire parfois à la place de l'enfant. (La scolarisation à deux ans et autres modes de garde. A. Florin, 2000. éd. Dunod)

L'évaluation

L'évaluation est plus difficile à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, puisqu'elle s'appuie essentiellement sur l'observation des processus utilisés pour mener une activité à son terme et non sur des résultats écrits. Le seul outil institutionnel à la disposition des enseignants est l'évaluation Grande section, facultative et qui pose des problèmes de passation, de nombreuses épreuves devant se dérouler individuellement. L'impossibilité de faire pour les RASED d'intervenir au cycle 1 renforce l'isolement des enseignants face à cette tâche pourtant indispensable.

Réservoir de postes ?

Alors que les effectifs augmentent régulièrement depuis 2000, (plus de 2 613 000 élèves en 2005-2006), les dotations en postes n'ont pas suivi. Pire, en 5 ans, plus de 1250 écoles maternelles ont été fermées ou ont fusionné avec l'école élémentaire voisine. Dans les décennies précédentes, le nombre d'élèves par classe avait fortement baissé, il est remonté à 26,1 de moyenne. Dans la grande majorité des départements, après la suppression des

conseillères pédagogiques de maternelle, les fusions d'école sont dictées par des mesures d'économie : économies des indemnités de direction, économies des postes de décharges des directrices, globalisation des effectifs de maternelle et d'élémentaire permettant de fermer des postes.

Autre source d'économie importante : la baisse de la scolarisation des 2 ans. Dans certains départements, des nominations à mi-temps en maternelle ont eu lieu.

Évolution des effectifs (en milliers)

	1980-81	1990-91	2000-01	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
préélémentaire	2 456.5	2 644.2	2 540.3	2 566	2 598.7	2 609.5	2 613.1
1er degré	7 393.3	6 953.4	6 552	6 529.2	6 552	6 585.5	6 626.5

Évolution du nombre d'écoles

	1980-81	1990-91	2001-02	2005-06
Ecoles maternelles	15 996	18 829	18 848	17 583
Ensemble des écoles	61 660	57 838	52 727	50 668

Évolution du nombre moyen d'élèves par classe

	1980-81	1990-91	1999-00	2005-06
Ecoles maternelles	30.1	27.9	25.5	26.1
Ecoles primaires	23.6	22.5	22.3	22.5

Et les deux ans ?

En 5 ans, la baisse de la scolarisation des 2 ans est vertigineuse (voir tableau ci-dessous). La moyenne dans le public de 21 % masque des disparités très importantes : de 4% dans le Haut Rhin à 66% dans le Morbihan.

Même quand les municipalités ont joué le jeu et fourni personnels et locaux adaptés, les inspections académiques ont refusé de comptabiliser les 2 ans, et fait pression pour que les enfants ne soient pas inscrits. Dans un contexte d'économies budgétaires et de récupé-

rations de postes, des personnalités se sont élevées contre la scolarisation des tout petits. Si certains de leurs arguments méritent d'être discutés, des études montrent l'impact d'une scolarisation maternelle longue sur les résultats scolaires ultérieurs. Le SNUipp considère que, dans des conditions de scolarisation satisfaisantes, la possibilité doit être donnée à tous les parents qui le souhaitent d'inscrire leur enfant en toute petite section, l'effort devant être porté en priorité sur les zones défavorisées.

Taux de scolarisation des 2 ans (public + privé)

1980-81	1990-91	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
35.7%	31.9%	35.3%	34.7%	32%	28.8%	26.1%	24.5%

Enfants de deux ans scolarisés

	2003-04	2004-05	2005-06
public	184 205	164 713	157 212
privé	40 770	36 991	36 495
	(18.12%)	(18.33%)	(18.84%)
total	224 975	201 704	193 707